

## Thématique - Les nouveaux paramètres URSSAF et DSN au 1er janvier 2022

### Programme de formation

(S'agissant de sujets d'actualités, certaines thématiques peuvent être modulées)

**Objectifs pédagogiques :** Actualiser vos compétences dans la gestion des déclarations sociales et des assiettes des cotisations sociales

#### Activité 1 – les contributions de formation et apprentissage

##### 1 - Savoir administrer les contributions de formation en 2022

- Connaitre la mise en œuvre du transfert au réseau URSSAF via la DSN
- Connaitre les contributions gérées par les OPCO
- Connaitre les règles d'assujettissement et l'assiette des cotisations
- Connaitre l'application des règles d'effectif
- Connaitre les nouvelles modalités déclaratives et de règlement
- Connaitre les modalités de règlement de l'année 2021

##### 2 – Savoir appliquer les contributions de formation CDD en 2022

- Connaitre l'assiette des cotisations
- Identifier les contrats exclus
- Connaitre les nouvelles modalités déclaratives et de règlement

##### 3 – Savoir administrer les contributions d'apprentissage en 2022

- Connaitre les règles d'assujettissement et d'assiette des cotisations
- Connaitre les nouvelles modalités déclaratives et de règlement

#### Activité 2 – les cotisations plafonnées et le suivi calendaire des mesures dérogatoires

##### 1 – Savoir vérifier les nouveaux paramètres sociaux 2022, en fonction des situations dans votre entreprise

- Connaitre les nouveautés de proratisation des cotisations plafonnées pour les contributions patronales de prévoyance et de retraite supplémentaire
- Connaitre les nouveautés de proratisation des cotisations plafonnées en cas de versement d'une prime durant une absence
- Apprendre à rattacher une erreur à une période d'emploi
- Appliquer le plafond des cotisations en cas de CDD non successifs
- Suivre le calendrier des mesures dérogatoires liées à la crise sanitaire (*information*)

### Plus loin sur l'actualité 2022

- Atelier du BOSS (dates disponibles sur le site [www.bakertilly.fr](http://www.bakertilly.fr))
- Journée annuelle du social (Programmation en cours)
- Atelier BTP pour les paramétrages spécifiques (sur demande)



#### Public visé :

Ayant à gérer la paie ou à administrer la gestion du personnel dont le traitement des contributions d'apprentissage, de formation et des cotisations sociales



#### Pré-requis :

Matériel : Disposer d'un ordinateur, d'un accès internet et d'une calculatrice



#### Date et nombre de participants<sup>1</sup> :

17 février 2022  
(9h00 -12h30)



#### Durée : 3h30

Accueil et accès pour connexion, tour de table 30 mn  
Ateliers et échange : 2h30  
Evaluation à chaud, questions 30 mn



#### Lieu :

Distanciel (TEAM)



#### Tarif :

250 €HT/session/participant



#### Contact électronique :

[formation@bakertillystrego.com](mailto:formation@bakertillystrego.com)

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la session de formation

<sup>1</sup> Session assurée avec un minima de 2 participants et limitée à 10 participants.

## Informations générales <sup>2</sup>

### Délai d'accès à la formation :

Inscription possible jusqu'à 15 jours calendaires avant la formation. En deçà, nous contacter

### Les méthodes mobilisées :

Avant : un questionnaire de connaissances des pratiques

Pendant : mini-cas en recherchant des actions correctives, exposés et échanges inter actif d'expériences, accès à la base de la DSN et du BOSS par le formateur et le participant

Après : Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

### Accessibilité aux personnes handicapées :

contactez-nous, en cas de situation de handicap, pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicapés

### Modalités d'accès à la formation :

Un questionnaire de connaissances des pratiques avant la formation

### Modalités d'évaluation :

Quiz d'évaluation des acquis de connaissances, à froid  
Enquête de satisfaction

### Formalisation à l'issue de la formation :

Attestation des acquis de connaissances (sous réserve du respect des méthodes et modalités réalisées)

<sup>2</sup> les conditions générales de vente, le règlement intérieur et le registre d'accessibilité sont accessibles sur notre site internet

## Profil des intervenants

**Liliane COUTANTIN****Expert-Comptable - Directrice Opérationnelle Pôle Expertise RH & Sociale**

Plus de 20 ans d'expérience dans l'expertise technique RH et sociale auprès de nos clients associés à mon parcours d'expert-comptable et d'ingénierie de la formation, me permettent de disposer d'une vision stratégique et pédagogique au service des entreprises et de leurs dirigeants. Je suis également responsable de l'Académie Baker Tilly et formatrice dans des établissements

**Frédérique LOURIE****Manager Expertise RH et Sociale**

J'accompagne et conseille les TPE, PME sur toutes leurs interrogations en matière de ressources humaines et technicité de paie en lien avec les actualités. Mon importante expérience professionnelle aussi bien en entreprise qu'en cabinet d'expertise comptable me permet de me positionner en tant qu'experte en droit social, relations humaines, en management et technique de paie.

**Géraldine HUCHON****Chargée de mission Expertise RH et Sociale**

Plus de 20 ans en cabinet d'expertise comptable comme responsable de dossier social, puis chargée de missions expertise RH et sociale, me permettent d'accompagner des collaborateurs, de former des gestionnaires paie et des élèves de licence professionnelle, dans le domaine de la paie et de l'administration du personnel. Je suis également engagée dans l'ingénierie des formations.